

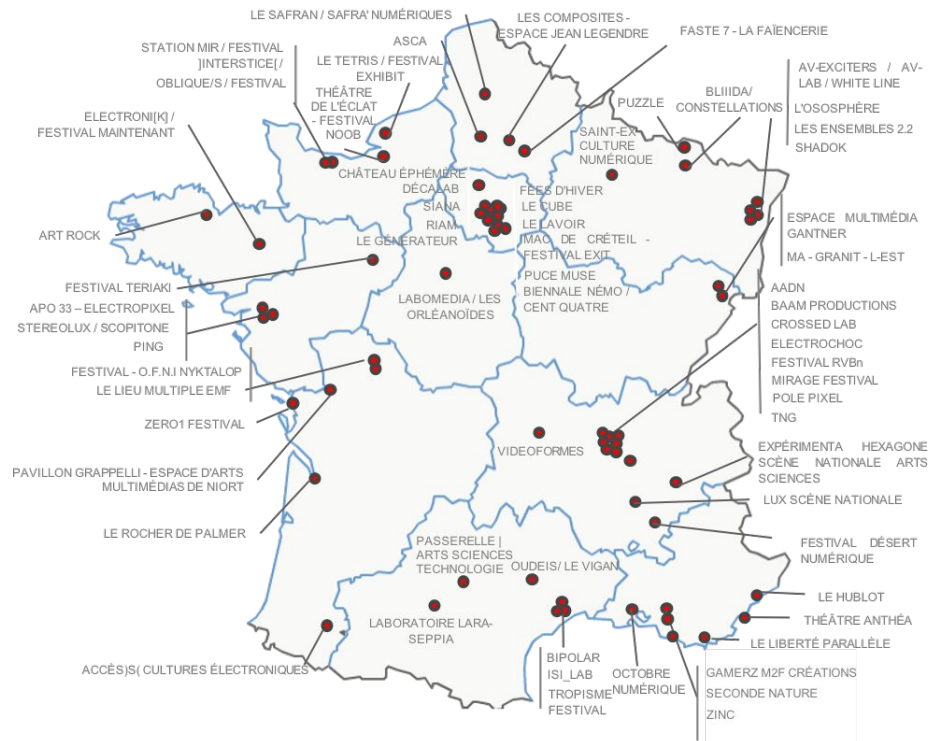


Prendre la mesure des externalités des
dispositifs créés par les acteurs du réseau
national des arts hybrides et cultures
numériques

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

Fédérant une soixantaine de structures, le réseau national des arts hybrides et cultures numériques est engagé depuis une vingtaine d'années dans une dynamique collaborative. De précédentes expériences de mutualisation de ressources, de co-production d'œuvres ou de festivals ont permis à cet écosystème de se structurer progressivement. Afin de conforter cette dynamique, le réseau a initié en 2019 une recherche-action en partenariat avec le Ministère de la Culture. L'objectif était de mieux comprendre la réalité et l'ancrage territorial des écosystèmes des arts et des cultures numériques.



Localisation des structures des arts et des cultures numériques (source : Raphaël Besson, 2019)

La description des encastresments multi-niveaux des écosystèmes des arts et des cultures numériques, a permis de prendre conscience du fait que les acteurs de la création numérique sont immergés dans les transformations profondes qui travaillent nos sociétés et nos territoires : transitions numériques, nouveaux modes de collaboration et renouveau des communs, demande accrue de participation, prise de conscience écologique, mutations technologiques, etc. Sans en avoir pleinement conscience, les acteurs de la création numérique sont engagés dans un processus de dépassement du numérique. Au-delà des outils technologiques, ces derniers explorent de nouveaux environnements pour saisir et symboliser les enjeux anthropologiques, artistiques, scientifiques et culturels de nos « sociétés transitionnelles » et immergées dans une culture numérique. Ils se positionnent comme des acteurs clés des transitions.

Cependant, pour que ces acteurs fassent durablement transition, il semble essentiel d'évaluer non seulement leurs impacts directs (nombre de visiteurs, nombre de créations artistiques produites, création d'emploi, etc.), mais aussi et surtout leurs effets externes (les externalités sociales, environnementales, organisationnelles, d'apprentissage ou d'innovation). Nous **faisons en effet l'hypothèse que la valeur principale des dispositifs créés par les acteurs des arts hybrides et cultures numériques réside moins dans leurs outputs (leurs effets matériels directs et quantifiables) que dans leurs externalités**. Leur valeur est comparable à l'activité pollinisatrice des abeilles, dont la valeur est mille fois supérieure à l'output qu'elles produisent : le miel vendu sur les marchés (Boutang, 2010).

Or la mesure, la compréhension et la représentation de ces externalités impliquent de renouveler les méthodes d'évaluation traditionnelles de l'impact, en imaginant des protocoles d'évaluation construits avec des chercheurs-experts, mais aussi les parties prenantes et les usagers des projets.

- Objectifs :

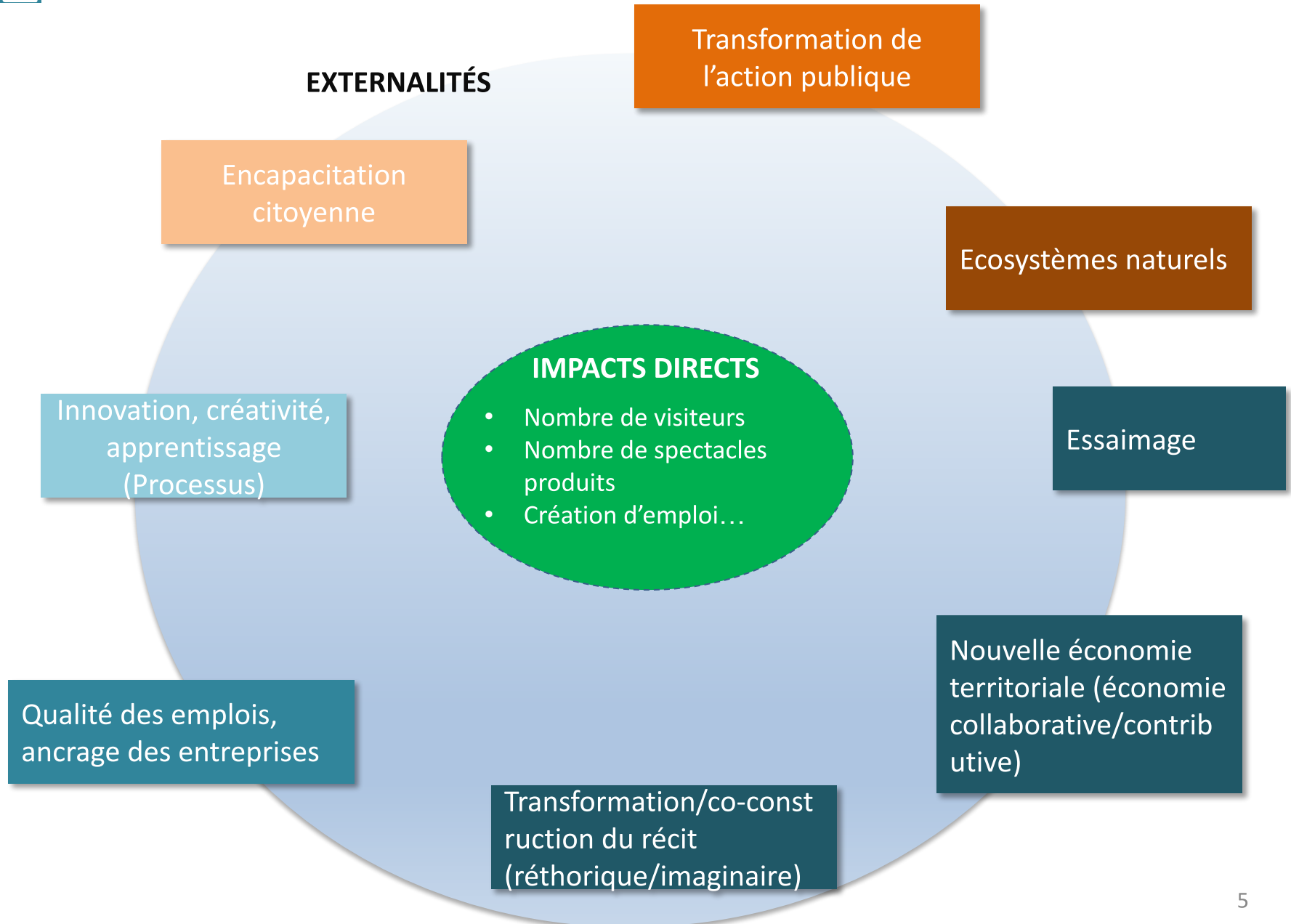
- Suivre et évaluer les effets des dispositifs créés par les acteurs des arts hybrides et cultures numériques : mesurer la pertinence, l'efficience, l'efficacité et la viabilité de la démarche.
- Construire un protocole d'évaluation adapté à l'état d'esprit des projets
- Permettre aux acteurs des arts hybrides et cultures numériques d'améliorer le champ de leur intervention

- Postures :

- L'ensemble des parties prenantes participent à l'élaboration du protocole d'évaluation.
- Une évaluation scientifique *et* citoyenne
- Évaluer les impacts directs *et* les externalités

- Protocoles d'évaluation :

- L'évaluation experte
- L'auto-évaluation des porteurs de projets
- Les citoyens évaluateurs



- **Cibles de l'évaluation:** L'ensemble des parties prenantes à la démarche, ainsi que les utilisateurs (entrepreneurs, citoyens engagés dans la démarche et autres habitants du territoire)
- **Les terrains étudiés**
 - *Oblique/s (Caen)*
 - *Fluxus (Metz)*
 - *Pôlette (Lyon)*

- Période évaluée :
 - Variable en fonction des terrains : l'amont et/ou le décollage et/ou la maturation.
- Valorisation :
 - Objectiver et rendre visible les effets externes des dispositifs des arts hybrides et cultures numériques.
 - Garantir l'appropriation et la diffusion du processus d'évaluation à d'autres acteurs et dans d'autres territoires.

Le dispositif d'évaluation que nous proposons repose sur l'imbrication de trois types de protocoles : un premier protocole qualifié d'expert (identification d'indicateurs d'impacts a priori), puis une méthode d'auto-évaluation des porteurs du projet (pour redéfinir chemin faisant les actions et les objectifs avec les porteurs de projets) et enfin une évaluation citoyenne avec les usagers.

Au final, l'imbrication de ces trois types de protocoles doit permettre d'assurer une évaluation collective et ancrée dans le territoire et d'objectiver non seulement les impacts directs, mais aussi les effets externes des dispositifs créés par les acteurs des arts hybrides et cultures numériques